

*Les subsides*

Je pourrais énumérer d'autres exemples à l'échelon provincial. Il y a Leslie Frost, John Robarts et William Davis en Ontario. Voyez ce qu'a fait Richard Hatfield au Nouveau-Brunswick. A notre époque, le Nouveau-Brunswick a-t-il jamais hésité à utiliser les pouvoirs de l'État dans l'intérêt de l'ensemble de la société même si cela a dû nécessairement aller à l'encontre de l'intérêt de particuliers lorsque les deux étaient en contradiction? Je pourrais donner d'autres exemples du même genre qui touchent la province où j'habite.

Le parti progressiste conservateur a une fière tradition de compassion et de sensibilité au bien-être, aux problèmes et aux aspirations des particuliers et des provinces. Le fait que le député pose une telle question montre seulement qu'il ne connaît pas l'histoire du parti conservateur et, qui plus est, qu'il ne connaît pas non plus l'histoire du Canada et de ses provinces.

**M. Crosbie:** Il ne sait rien.

**M. le vice-président:** Y a-t-il d'autres questions ou observations? La Chambre passe maintenant au débat.

**L'hon. Donald J. Johnston (ministre d'État chargé du Développement économique et régional et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie):** Monsieur le Président, je dois dire que j'ai beaucoup apprécié cet exposé sur la philosophie conservatrice. J'ai toujours su que les conservateurs ne pouvaient vraiment pas se permettre de croire en la théorie de la survie du plus apte, car ils auraient tôt fait de disparaître.

**M. Crosbie:** C'est vous qui avez peine à survivre.

**M. Johnston:** Le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) se tortillait sur sa chaise en entendant la description du conservatisme donnée par le député de Hillsborough (M. McMillan). Je dois dire qu'il est assez ironique que ce soit le député de Hillsborough qui lance un débat visant à critiquer le gouvernement fédéral pour ses initiatives en matière de développement économique régional. En fait, je m'étonne qu'il ait pu, sans rougir, se moquer de l'intervention du gouvernement fédéral dans l'Île-du-Prince-Édouard. Peut-être rougira-t-il en entendant certains points que je voudrais lui signaler.

Il y a quelques jours à peine, on a officiellement entrepris les travaux de construction d'un collège vétérinaire dans la circonscription du député de Hillsborough. Ce projet, qui coûtera 18.5 millions de dollars, est l'un des principaux projets spéciaux de relance, et les premiers ministres des provinces maritimes ont discuté pendant plusieurs années de l'emplacement d'un tel collège.

Le député nous a rappelé l'apport extraordinaire du gouvernement fédéral, par ses programmes de décentralisation. L'une des réalisations les plus importantes à cet égard a été le transfert à l'Île-du-Prince-Édouard du ministère des Affaires des anciens combattants. Je crois que l'on peut dire, monsieur le Président, que de tous les projets de décentralisation, aucun n'a eu des répercussions aussi favorables sur une collectivité que le déménagement de ce ministère à l'Île-du-Prince-Édouard.

Il est vrai que le député a critiqué le gouvernement au sujet des endroits choisis pour bénéficier de ces efforts de décentralisation. Voilà une curieuse façon de tenter de miner les efforts du gouvernement fédéral en vue de promouvoir le développement économique de l'Île. En fait, l'Île-du-Prince-Édouard a tiré d'énormes avantages des initiatives prises au cours des années par le gouvernement.

• (1140)

Je signale au député, qui aime citer des chiffres, que je suis sur le point de conclure avec le premier ministre Lee une entente sur le développement économique régional. Le premier ministre Lee et le député de Hillsborough savent pertinemment que cette entente permettra de maintenir à son niveau historique le financement accordé à l'Île-du-Prince-Édouard par la caisse de développement régional. Dans un instant, j'expliquerai plus en détails les nouvelles dispositions et je montrerai qu'elles sont considérablement plus favorables que ce qui existait auparavant.

Mais en ce qui concerne la caisse régionale, qui existe toujours, l'Île-du-Prince-Édouard continue à obtenir une part équitable des fonds. Pour la gouverne des députés, je voudrais également rappeler quelque chose qu'ils savent sans doute déjà. Chaque fois que l'on conclut comme par le passé une de ces ententes auxiliaires conformément à une entente-cadre ou comme on le fera à l'avenir par des ententes de développement économique et régional, il est certain que les rentrées ont tendance à progresser lentement au début, pour culminer ensuite et enfin décliner. Toute diminution des dépenses dans l'une ou l'autre des régions du Canada—je pourrais dire que le phénomène est constant—résulte simplement de la variation des injections de fonds liées aux projets et programmes prévus dans ces ententes auxiliaires. De toute évidence, cela peut varier d'une entente à l'autre, mais c'est présent sous un faux jour le financement d'un programme que d'affirmer qu'il a diminué au cours des dernières années alors que, naturellement, il ne pouvait en être autrement. A toutes fins pratiques, il ne devrait pas y avoir de dépenses à la toute fin de la période d'application d'une entente.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de dire quelques mots aujourd'hui au sujet du développement économique et régional. Comme le député l'a reconnu lui-même, le gouvernement a pris des engagements très nets à cet égard et ces engagements sont même encore plus forts aujourd'hui. Voilà qui peut expliquer la nécessité de certaines réorganisations dont je vais vous parler dans quelques instants.

Quelques-uns de mes collègues qui prendront la parole vous exposeront plus en détail certains aspects spécifiques du financement.

**M. Crosbie:** La spécificité.

**M. Johnston:** Le député de Saint-Jean regarde dans ma direction.

**M. Crosbie:** Saint-Jean-Ouest.

**M. Johnston:** Il est sûrement de ceux qui bénéficient des programmes de développement économique régional du gouvernement fédéral. Il sait fort bien combien ces programmes sont utiles dans sa province.

**M. Crosbie:** Attendez que j'aie ma chance.

**M. Waddell:** Deux candidats en troisième position.

**M. Johnston:** Je croyais que le député de Hillsborough parlait d'une nouvelle équipe. Assurément, le député de Saint-Jean en serait exclu. Il doit sûrement parler d'une autre nouvelle équipe et je ne veux pas me lancer là-dedans pour le moment.